



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Préfecture
Cabinet de la Préfète
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

☎ : 02.48.67.34.27

Affaire suivie par Sarah ZAÏDI
Courriel : sarah.zaidi@cher.gouv.fr

Bourges, le 30 novembre 2017

La Préfète du Cher

à

Mesdames et Messieurs les maires du département du Cher
(en communication à Monsieur le sous-préfet de Saint-Amand-Montrond et
Monsieur le sous-préfet de Vierzon)

Objet : Cérémonie d'hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie le mardi 5 décembre 2017.

P.J : Message ministériel.

Le décret du 26 septembre 2003 a institué une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre.

Vous trouverez ci-joint le message ministériel qui **devra être lu lors de la cérémonie du mardi 5 décembre 2017.**

Comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises, pendant toute la journée du 5 décembre.

Pour la Préfète et par délégation,
La chef du BREC,

Orane BARBIER